



Les Cahiers  
du CRH

## Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques

Archives

40 | 2007  
Dépendance(s)

---

### Classe, genre, âge

Les déclinaisons de la dépendance rencontrées par un historien

Alessandro Stella

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3334>

DOI : 10.4000/ccrh.3334

ISSN : 1760-7906

#### Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

#### Édition imprimée

Date de publication : 25 avril 2007

Pagination : 17-29

ISSN : 0990-9141

#### Référence électronique

Alessandro Stella, « Classe, genre, âge », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 40 | 2007, mis en ligne le 12 octobre 2011, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3334> ; DOI : 10.4000/ccrh.3334

---

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

---

# Classe, genre, âge

Les déclinaisons de la dépendance rencontrées par un historien

Alessandro Stella

---

- 1 L'évolution de la recherche sur les rapports sociaux de dépendance ressemble à une route qui commence droite et linéaire et finit tortueuse et semée d'embûches. Mon parcours personnel est à l'image de tant d'autres, au point d'apparaître finalement ordinaire et représentatif d'une évolution collective au cours des dernières décennies. C'est pourquoi il me semble utile de l'explicitier et de rendre compte des analyses et des réflexions qui l'ont accompagné.

## Les Ciompi

- 2 J'ai commencé par m'intéresser aux Ciompi, ces ouvriers de la laine de la Florence du bas Moyen Âge, qui furent les protagonistes d'une célèbre révolte en 1378<sup>1</sup>. C'était un exemple connu et souvent cité par les pères du marxisme, et par Marx lui-même, comme le prototype des rapports de dépendance salariale à l'usine. Car exploités ils l'étaient, c'est certain : tout en travaillant pour les grandes manufactures lainières qui faisaient de belles et renommées étoffes et de solides bénéfices financiers, ces ouvriers étaient mal nourris et mal logés. La classe du *popolo minuto*, (le petit peuple) majoritaire parmi la population, était exclue de la représentativité républicaine et même des corporations ; ils étaient soumis (*sottoposti*). En plus de l'exploitation économique, les Ciompi subissaient d'autres oppressions qui, quoique négligées par l'économie politique classique, étaient bien réelles : la ségrégation spatiale et la stigmatisation sociale. Relégués à la périphérie de la belle Florence, loin des beaux palais, ils habitaient des maisonnettes standard, aux dimensions exigües, ancêtres des cités-dortoirs. La terminologie employée pour les désigner (*popolo minuto*, *sottoposti*, *ciompi*), relevant du racisme social, participait pleinement du système de domination<sup>2</sup>. L'opprobre dont les Ciompi étaient victimes (à commencer par cette épithète de ciompi, de l'ancien français champis, c'est-à-dire enfant des champs, bâtard)<sup>3</sup> justifiait leur (mauvaise) réputation, leur (mauvais) traitement social, leurs (bas) salaires, et alimentait leur dépendance vis à vis du *popolo grasso*, des marchands-entrepreneurs, des hommes de bonnes et anciennes familles.

## Des Ciompi aux Ciompe

- 3 Les dits Ciompi ont fini par se révolter contre tout ce système, explicitant pour la postérité les facteurs de l'oppression sociale et de la domination. Pendant des siècles, les historiens et les théoriciens en sont restés là, alors que la Florence du bas Moyen Âge nous offrait l'exemple documenté que les Ciompi n'étaient pas les derniers sur l'échelle de la dépendance sociale. Il y avait pire qu'être *ciompo*, c'était d'être *ciompa*. En plus de toutes les oppressions susdites, les femmes des couches populaires en subissaient d'autres. Leur travail, pourtant si essentiel (toute la filature et une bonne partie du tissage étaient effectuées par des femmes), n'était pas reconnu, même pas comptabilisé en tant que tel, puisque c'était à l'ombre de leur mari, de leur père ou de leur frère qu'elles recevaient du travail, et leur salaire était versé à l'homme de référence. Ainsi, à travail égal, les femmes étaient payées moitié moins que les hommes. Dans la sphère publique, si les hommes Ciompi étaient exclus de toute démocratie politique et corporative, les femmes étaient inexistantes, totalement invisibles. Et elles avaient deux patrons, celui de leur mari et leur propre mari, celui de leur père et leur propre père.
- 4 Mais les Florentines des classes populaires n'étaient pas non plus le dernier chaînon de la chaîne des dépendances. Encore plus bas qu'elles il y avait les esclaves. Quelques centaines de jeunes filles, en effet, provenant principalement de la Mer Noire et du Caucase, peuplaient les riches demeures florentines, ne recevant comme salaire que le gîte et le couvert. Vouées comme tant de serviteurs au célibat forcé, sans même pouvoir donner congé au patron comme les servantes libres, dépendantes à vie de leur propriétaire, elles cumulaient les services obligatoires. Outre accomplir les tâches de travail qui leur étaient assignées, elles devaient très souvent effectuer aussi des services sexuels pour le maître ou pour ses parents et amis<sup>4</sup>. Christianisées d'office, privées de leurs repères identitaires de nom, de langue et de religion, leur existence publique était sous-humaine, traitées comme des marchandises dans les écritures notariales, rangées parmi le bétail dans les recensements de la population.

## Les esclaves

- 5 Avec l'esclavage, en principe, nous touchons au fond des rapports de dépendance servile, au cas de figure le plus extrême de la domination de l'homme par l'homme. Mais comme pour la classe ouvrière, pour les esclaves les choses sont bien plus compliquées qu'un simple système économique, une forme de production ou un crime contre l'humanité. S'il ne se voile la face, s'il ne tranche dans la documentation archivistique en ne sélectionnant qu'une partie des informations, le chercheur est obligé de constater que le statut juridique ne fait pas forcément la fonction, que l'esclave peut parfois être salarié, que l'opprimé peut être en même temps oppresseur, et que la liberté n'est pas une abstraction philosophique mais une condition conjoncturelle et historiquement déterminée.
- 6 En dépit d'une bibliographie historique et anthropologique désormais imposante, une thèse d'État récente porte le titre « De l'esclavage au salariat »<sup>5</sup>. La thèse de Yann Moulier Boutang s'inscrit dans une longue tradition d'études marxistes voulant démontrer la pertinence de l'analyse des phases de transition liées aux modes de production. De l'esclavagisme au féodalisme, du féodalisme au capitalisme pour finir au socialisme : pour

séduisante qu'elle puisse paraître, cette thèse est infirmée par la réalité historique. Au lieu de se substituer l'une à l'autre, les formes de contrainte au travail ont toujours coexisté, en des proportions variables selon les opportunités (les marchés et le prix de l'homme en particulier) et les rapports de force sociaux. Depuis la Bible, l'esclavage et le salariat ont cohabité avec d'autres formes de contrainte au travail. Dans le monde rural en particulier, malgré la présence de latifundia et de plantations travaillées par des esclaves, le gros du travail était accompli sous des formes d'asservissement juridiquement moins coercitives, tout en étant fondées sur la mise en dépendance du paysan<sup>6</sup>. Des corvées au tribut (en nature ou monétarisé), du *péonaje* (travailleur agricole « alloué » à une ferme) aux multiples formes de métayage et d'asservissement pour dette, le monde rural (c'est-à-dire l'immense majorité de la population d'Occident jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, et encore aujourd'hui dans des immenses régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine) a expérimenté une variété énorme de mises en dépendance. Car un système, pour fonctionner et durer, a besoin de produire hiérarchies, statuts et positions différents afin de rendre possible la servitude, sinon volontaire, tout au moins acceptée.

## Les rapports de dépendance féodaux

- 7 Dans les années quatre-vingt-dix, un débat faisait rage parmi les historiens médiévistes : y avait-il eu une « révolution féodale », ou « une mutation » en l'an mil, signant le passage de « l'esclavagisme au féodalisme » ? Certains poussaient loin la rupture parlant de changement de mode de production, à une date presque précise, et arrivant à traiter de « résidus insignifiants » les esclaves présents dans le pourtour méditerranéen aux derniers siècles du Moyen Âge<sup>7</sup>. Ce ne sont que des postulats théoriques placés sur une réalité autrement plus complexe. Non seulement parce que l'esclavage, s'il disparaît de l'Europe du Nord aux derniers siècles du Moyen Âge, reste présent sans discontinuer en Europe du Sud jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle compris, mais parce que tout le Moyen Âge occidental est une perpétuelle construction et déconstruction des rapports de dépendance que l'on dit féodaux. Dans les campagnes bourguignonnes que j'ai étudiées, le statut des personnes pouvait se décliner par deux, trois dizaines de cas de figure. Sans compter la chaîne des vassalités seigneuriales, du duc au petit seigneur de hameau, les villageois se divisaient en une myriade de définitions renvoyant aux tributs dus au seigneur. Le degré de liberté ou de dépendance se mesurant à l'aune du nombre de corvées à fournir, du nombre de poulets à apporter à Noël au château, des tailles et autres redevances monétaires ou en denrées, etc. Les termes de « libres » et de « serfs » recouvraient, dans les faits, la variabilité des devoirs et des privilèges par rapport au seigneur. Et le Moyen Âge inventa tout un vocabulaire pour affirmer la possession : des « hommes de corps » aux « hommes propres », des « hommes de pôté » aux « hommes liés ».
- 8 La terminologie, entre autres choses, tranche avec l'invention historiographique d'une prétendue dépendance réelle liée à la terre, avec lesdits « serfs de la glèbe », déjà dénoncée par Marc Bloch. La dépendance est toujours un lien entre personnes, nommément définies. S'il voulait, un serf pouvait déguerpir de la tenure qu'il travaillait et s'en aller ailleurs, dans une autre campagne ou en ville. Ce que beaucoup ont fait, d'ailleurs, contribuant à l'essor urbain du XIII<sup>e</sup> siècle occidental. Ce qui ne les libérait pas pour autant de l'emprise de leur *dominus*, comme en témoigne le *Liber Paradisus* de Bologne, en 1257, et d'autres recensements généalogiques seigneuriaux constitués justement pour pouvoir poursuivre les assujettis où qu'ils allaient.

- 9 La dépendance à la terre est d'une autre nature, c'est la dépendance vis-à-vis du propriétaire de la terre. Le paysan sans terre, formellement libre, mais contraint de louer sa force de travail au *terrateniente*, (latifundiste) se retrouve dans une position d'extrême dépendance à l'égard du *señorito*. C'est ce que j'ai pu observer de mes propres yeux dans l'Andalousie d'aujourd'hui<sup>8</sup>. Les latifundia structurent non seulement l'économie mais la société andalouse depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, et permet à l'historien de voir au présent la société féodale. La famille Mora-Figueroa a bâti une entreprise agricole de 20.000 hectares, dont 7000 de cultures irriguées de haute qualité. La propriété, entièrement grillagée, et où l'on pénètre seulement munis d'un permis et après avoir franchi deux barrages de gardes armées, englobe un village et deux hameaux, une église, une école, des industries et des commerces. Le tout dominé par la « Casa Grande », où vit la famille servie par une douzaine de domestiques. La structure économique et sociale s'appuie sur des chargés d'activité (*encargados*) qui dirigent des contre-maîtres (*capatazes*) de secteur, lesquels à leur tour commandent des chefs d'équipe (*manijeros*), suivant une hiérarchie très stricte. Ces couches dirigeantes font travailler les ouvriers, divisés à leur tour en fixes (embauchés à plein temps) et en journaliers (embauchés selon les nécessités saisonnières). Tous les travailleurs se retrouvent dans une situation de dépendance vitale vis-à-vis du *señorito*. Si les fixes peuvent compter sur des revenus sûrs, voire sur une maison fournie par le patron-propriétaire des lieux, son autonomie de pensée et d'action est tout à fait limitée : la moindre erreur dans le travail, le plus anodin des gestes d'insoumission, un faisan braconné, peut lui coûter le travail et la maison. Quant aux journaliers, vivant dans les villages alentours, ils doivent courber l'échine et se taire, et d'abord accepter le salaire qu'on veut bien leur donner, sinon ils n'auraient pas de travail. Ici, le degré de dépendance peut se mesurer dans le regard apeuré ou dans le silence du journalier devant le *señorito* ou l'un de ses hommes de main.

## Les limites floues entre la propriété et la possession

- 10 Cette dépendance aux *señoritos* des latifundia explique qu'après l'abolition de l'esclavage au Brésil, par exemple, les esclaves émancipés ne sont pas pour autant devenus libres. Afrânio Garcia<sup>9</sup> a bien décortiqué les mécanismes de fabrication de nouveaux assujettis, appelés tout simplement *moradores* (habitants). L'esclavage, en effet, n'est que la forme extrême de la dépendance, le référent pour toutes les autres, l'épouvantail, puisqu'il renvoie à la forme originelle de la mise en dépendance d'autrui : la capture. Le *mancipium*, le *mamelouk* (le possédé), le capturé, passe du stade de prisonnier de guerre à celui d'esclave. C'est pour cela que tout un chacun s'imagine l'esclave avec les fers aux pieds ou alors en cage ou attaché à un poteau. Et c'est là l'équivoque fatale, puisqu'en réalité on n'attachait l'esclave que lors de la capture, d'un transfert, d'une punition ou pour empêcher sa fuite, comme pour n'importe quel autre prisonnier. Autrement, les esclaves n'étaient pas entravés, ils étaient libres de leurs mouvements pour pouvoir travailler. Et c'est là l'enjeu : pourquoi un esclave accepte-t-il d'être esclave, puisque avec ce statut il n'est plus physiquement attaché ? L'attachement est donc évidemment d'une autre nature. C'est ici que la notion de dépendance paraît mieux cerner les tenants et les aboutissants de la relation maître-esclave.
- 11 Le 10 mai 2001, le Parlement français a voté la loi Taubira qualifiant l'esclavage dans les anciennes colonies françaises des Caraïbes et de l'Océan indien de « crime contre l'humanité ». Cette loi est le couronnement d'un combat bicentenaire des « amis des

Noirs » français, commencé par l'Abbé Grégoire, continué par Victor Schoelcher, et repris récemment par des écrivains et des associations antillaises. La loi Taubira déclare que,

la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'Océan indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du XV<sup>e</sup> siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'Océan indien et en Europe contre les populations africaines, amérindienne, malgaches et indiennes, constituent un crime contre l'humanité.

- 12 Elle circonscrit donc le crime à des espaces géographiques, à des dates, à certaines populations de l'humanité. Une loi qui est non seulement injuste et non pertinente, mais qui établit noir sur blanc que l'esclavage serait un crime pratiqué par des Blancs contre des Noirs. Ce qui fait de l'esclavage un objet muséologique, un motif de ressentiment de la part de la minorité noire française, mais qui est parfaitement impropre à la compréhension du phénomène social appelé esclavage. Faut-il rappeler que la traite transatlantique d'Africains, devenue aujourd'hui synonyme d'esclavage, fut organisée pour pallier le fait que des raisons multiples (chute démographique, convenances politico-stratégiques, intérêts et choix d'évangélisation) avaient fortement limité l'esclavage des Indiens du Nouveau Monde à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle ? Qu'au cours du premier demi-siècle de colonisation des Amériques, l'esclavage des Indiens avait été de loin supérieur à celui des esclaves importés à grands frais d'Afrique ? Les Conquistadores avaient compris qu'il valait mieux mettre en servitude les Indiens par d'autres moyens. Et qui sait si l'histoire des traites esclavagistes n'aurait pas connu un autre cours, si les Turcs n'avaient pas coupé le « robinet » des « slaves » aux Européens ? En tout cas, en se tenant grosso modo à la périodisation de la traite transatlantique, l'espace méditerranéen nous offre à voir un esclavage multicolore. Et de l'Europe du Sud au monde ottoman et barbaresque, des esclaves de différentes couleurs, origines, religions, cohabitaient.

## Classe et race

- 13 Or, si l'esclavage de Noirs africains comporte une spécificité parmi les esclavages, du fait que le racisme envers les Noirs a alimenté l'esclavage, et vice-versa, on peut aussi attester que la condition d'esclave pouvait être pire pour des Blancs. Dans les pratiques de déshumanisation, consubstantielles à l'esclavage, à côté de la réification on observe des traitements normalement réservés aux bestiaux comme le marquage, par exemple. Dans l'Espagne de l'époque moderne, c'était aux esclaves d'origine barbaresque, turque ou morisque, et non aux Noirs qu'on apposait parfois une marque au feu. Cette pratique pouvait être un châtement, mais était surtout destinée à retrouver les fuyards, et en Andalousie distinguer un Morisque d'un Andalou ... Les affranchis noirs, quant à eux, avaient tout intérêt à toujours se promener avec la charte d'affranchissement sur eux, puisque leur couleur valait comme marque d'esclavage. La même logique voulut qu'en Nouvelle Espagne on marque les esclaves indiens<sup>10</sup>.
- 14 Nous pourrions multiplier les comparaisons entre esclavages, prenant comme base la couleur, et les témoignages dans ce domaine sont nombreux, comme par exemple Moreau de Saint-Méry dans les Antilles françaises, Diego de Haedo à Alger, ou nombre de voyageurs anglais au Proche-Orient<sup>11</sup>. Chez les Chrétiens comme chez les Musulmans, à la couleur de la peau avec toutes ses nuances, et aux phénotypes plus généralement, on a eu tendance à associer des caractères, des qualités, des capacités, et à partir de là on a attribué des tâches, des travaux et des services aux esclaves. Les prix sur le marché en découlaient, les traitements à la maison et au travail ensuite, le destin pour finir. Sur le

tableau des prix, la variable couleur doit être croisée avec le sexe et l'âge de l'esclave. Les attributs sexués que les sociétés attribuaient aux hommes libres étaient les mêmes pour les esclaves : l'homme de valeur était fort et courageux, la femme prisée était jeune et belle. Au nord et au sud de la Méditerranée de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne, les goûts des hommes pour les femmes étaient sensiblement les mêmes, hissant tout en haut de la hiérarchie de la beauté féminine les mythiques Circassiennes, et au plus bas les « Soudanaises » au teint noir foncé, aux traits grossiers et corpulents.

- 15 À Gênes, au Caire ou à Cadix, une femme esclave voyait sa destinée dépendre de son apparence physique. Sa dépendance vis-à-vis du maître pouvait changer du tout au tout, jusqu'à permettre l'accession au rang de concubine amoureuse. Ce qui produisait une hiérarchie de la dépendance à l'intérieur de la maisonnée non seulement entre servantes libres et esclaves, mais entre les esclaves elles-mêmes sur la base de leur attirance sexuelle. À partir de là les chartes d'affranchissements étaient plus volontiers accordées aux femmes blanches, puis aux mulâtresses, enfin aux noires. Les dots ou les legs suivaient les mêmes chemins : d'après les testaments d'anciennes esclaves affranchies, à Cadix aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, celles qui s'en étaient le mieux sorties étaient des Turques et des Barbaresques<sup>12</sup>. On peut aussi souligner que peu d'anciens esclaves de sexe masculin parvenaient à tester, et quand c'était le cas ils léguaient le plus souvent des dettes que des propriétés.
- 16 L'esclavage, en effet, engendre d'autres hiérarchies, parfois en dissonance avec le monde des libres. En Espagne à l'époque moderne, il valait mieux être femme esclave qu'homme esclave lorsqu'il s'agissait d'affranchissement, et être homme noir plutôt que blanc lorsqu'on touchait aux conditions d'esclavage. Puisque les esclaves blancs portaient sur eux aussi les stigmates de l'ennemi religieux, ce qui leur valait d'être envoyés de préférence aux mines, aux galères, aux fortifications, c'est-à-dire aux tâches les plus dures et mortifères. La conversion n'épargnait pas non plus à ces malheureux d'échapper à ces destinations, induisant de surcroît une double dépendance à l'égard de la religion, celle qui leur était propre et l'acquise<sup>13</sup>.

## Les galériens

- 17 La condition masculine dans l'esclavage prend tout son relief dans le cas des galères et dans celui des milices et des armées. Mondes masculins, de mâles entre eux, mondes fermés, casernés sinon concentrationnaires. Les galères sillonnant la Méditerranée de l'époque moderne, illustrent aussi la confusion des conditions et des statuts poussée à l'extrême. Des esclaves sont ramenés au stade initial de prisonniers, et à ce titre enchaînés à l'instar des forçats, personnes libres devenues prisonniers par condamnation, poussant la rame gratuitement à côté des *buonavoglie* engagés à temps déterminé (à ou un temps ?) pour un salaire, côtoyant des soldats recrutés aux mêmes conditions<sup>14</sup>. Sans être fréquent, les cas de passage d'un statut à un autre sont attestés. Ainsi, en cas de pénurie de bras sur un navire, des capitaines vendaient à d'autres commandants de galères un lot de forçats. Un vagabond se trouvant inopinément dans une ville portuaire au moment du départ d'une escadre, s'il n'avait pas saisi l'occasion du ban pour l'engagement en tant que soldat ou *buonavoglia*, pouvait être saisi par une justice à laquelle on demandait un certain zèle répressif pour remplir les bancs de rameurs, et être condamné au départ en tant que forçat. Des *buonavoglie* pouvaient passer dans la catégorie de forçat pour un délit commis sur le navire ou alors rempiler leur engagement à cause de dettes contractées, et

d'autres fois des forçats, une fois leur peine achevée, demandaient une place de *buonavoglia*.

- 18 Les cas paradoxaux comme ce dernier, nous amènent à la pertinence de la notion de dépendance. Un bonhomme qui a passé des années sur les bancs des galères en tant que forçat, condamné, disqualifié socialement, se retrouvant seul sans attaches familiales, sans femme, devenu peut-être homosexuel, pour lequel toute sa sociabilité, son monde, se réduit à la galère, au bagne, au port, finit par choisir « librement » de s'engager en tant que *buonavoglia*. Un autre cas paradoxal que j'ai rencontré dans mes chemins d'archives, est celui de l'ancien esclave qui laisse son héritage à l'ancien maître. Il (ou elle) avait vécu longtemps avec le maître, parfois toute la vie, et une fois affranchi l'ancien esclave avait continué, par obligation contractuelle ou par manque de choix, à servir l'ancien maître ; célibataire, veuf ou en tout cas seul, il n'avait parfois jamais mis les pieds en dehors de la maison du maître, sinon pour aller à l'église : à qui pouvait-il léguer ses haillons et ses trois sous sinon à l'ancien maître et nouveau patron ?
- 19 Je pourrai enfin citer un cas que j'ai relevé aux archives de Mexico. Celui de deux esclaves qui s'étaient enfuis d'une hacienda, et qui avaient vécu plusieurs années en liberté, changeant de nom et de région, se faisant embaucher dans d'autres haciendas comme travailleurs libres, zélés et bien notés par leurs patrons, travaillant « comme des esclaves ».

## Du « marron » au soldat

- 20 Le dernier cas paradoxal que j'ai rencontré sur le chemin de l'imbroglio des rapports de dépendance, est celui des « Marrons » (esclaves en fuite) devenus soldats et chasseurs de « Marrons »<sup>15</sup>. Le cas, que j'ai analysé au Mexique, a eu cours un peu partout dans les Amériques et aux Caraïbes. Après des années de vie nomade et de traque dans les montagnes, des groupes d'esclaves fuyards se rendaient aux autorités coloniales, qui leur conféraient le droit de fonder un village et d'exploiter des terres (confisquées aux Indiens ...), et en échange ils constituaient une milice à disposition des autorités militaires, ayant comme tâche principale celle de police pour rattraper les nouveaux esclaves en fuite. À part leurs soi-disant « frères de malheur » (d'autres esclaves) ils sacrifiaient leur liberté (de vivre dans les inconvénients des montagnes, comme ils disaient eux-mêmes) pour une parcelle de terre et un toit, et se mettaient sous la dépendance des autorités coloniales. Autant dire qu'esclavage et liberté sont des concepts, et que ce qui existe en réalité ce sont des espaces de liberté, d'indépendance, négociés avec l'acceptation de certaines dépendances. Puisque, en somme, ce que nous devons expliquer est pourquoi un esclave, qui normalement n'est pas enchaîné, ne s'enfuit pas.
- 21 Le passage d'esclave à soldat illustre à l'envi les facettes changeantes de la dépendance. Cette pratique, qui a eu cours de l'antiquité à nos jours, aux quatre coins du monde, selon des modalités et une importance variable au gré des stratégies et des circonstances, a fonctionné parce que les intérêts de l'État ou de plus simples puissances locales, ont rencontré correspondance chez les esclaves. Chacun y gagnant quelque chose, au risque de perdre tout. La motivation du pouvoir a toujours été le déficit de volontaires prêts à servir sous les armes et à risquer la vie pour autrui ou pour une patrie (qui n'était parfois pas la leur ...); celle des esclaves (ou des serfs) était l'affranchissement ou d'autres avantages de droit (par exemple, pas de tribut, for militaire, solde) et symbolique. Pour



les esclaves de sexe masculin l'engagement militaire constituait la voie royale pour sortir de l'esclavage, s'intégrer, monter les échelons sociaux et acquérir une honorabilité citoyenne. La carrière militaire constituait l'une des rares portes laissées ouvertes aux personnes stigmatisées par la « macule servile », aussi bien dans le monde chrétien que dans le monde musulman : d'anciens esclaves ont pu devenir généraux et d'autres sultans. Il faut croire que l'esclave de plantation, normalement en haillons, une fois habillé de l'uniforme militaire et qui pavoisait en exercices dominicaux d'entraînement sur la Plaza Mayor, pouvait mesurer dans le regard des passants le changement de statut qu'il portait sur lui. Voilà un dominé par définition, un esclave, qui par le fait de porter des armes et être investi d'une mission de police ou de guerre, devient dominateur. Quelqu'un qui, pour éviter le fouet du régisseur de l'hacienda, tombe sous la discipline militaire qui peut être autant sinon plus sévère. D'une dépendance à l'autre.

## Le mineur minoré

- 22 Les enfants-soldats dans les guerres et les guérillas : voilà l'une des formes considérées comme de l'esclavage moderne par les institutions et les associations internationales. Victimes de rapt, endoctrinés, ils grossissent les rangs de bandes et groupes armés, puisque jeunes et plus facilement malléables. En effet, reconnus ou pas par le Bureau International du Travail (BIT) ou les Comités contre l'esclavage moderne, ce sont bien des enfants et des adolescents qui vivent au XXI<sup>e</sup> siècle les conditions de dépendance esclavagiste, sous couvert d'un statut de bonne, d'apprenti, d'orphelin confié<sup>16</sup>. S'agit-il d'un phénomène nouveau, conséquence des abolitions formelles de l'esclavage dans le monde entier ? Ou la contrainte à l'asservissement le plus strict des plus faibles, les enfants en particulier, n'a-t-elle pas été la règle par le passé ? Je penche pour la seconde hypothèse, pour trois raisons. La première est que les historiens ont particulièrement négligé, voire dédaigné, l'étude des enfants et des jeunes, ne s'intéressant qu'à la petite enfance d'une part et à l'éducation, à l'école d'autre part. L'enfant vu et traité comme un appendice, un prolongement de l'adulte, et non pas comme un individu à part entière. Deuxièmement, historiens et anthropologues ont trop souvent abordé naïvement les questions de l'apprentissage, de la mise en service, du placement des orphelins. Enfin parce que l'ampleur du système de plantations dans les colonies américaines a forgé l'image de l'esclave en tant qu'homme adulte.
- 23 Or, même dans les fermes coloniales, la population esclave comprenait femmes et enfants, et on avait recours aux esclaves pour toutes sortes de tâches. Excepté pour les travaux d'endurance, les esclavagistes préféraient acheter des esclaves les plus jeunes possibles, pour plusieurs motifs : pour un calcul de rentabilité sur une longue période, pour les moindres difficultés à dresser, domestiquer l'esclave, sans oublier l'appât de la virginité des jeunes filles. J'ai pu établir que l'âge moyen des esclaves africains arrivés au port de Cadix, aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, était de 13 ans<sup>17</sup>.
- 24 Depuis presque deux siècles, depuis les premiers médecins du travail comme Louis René Villermé, analystes sociaux et institutions publiques ont pointé l'exploitation des enfants dans les usines. Les batailles parlementaires du XIX<sup>e</sup> siècle pour relever l'âge légal du travail, focalisaient le regard sur les enfants employés dans les mines et les manufactures textiles. Les conventions internationales que le BIT essaie de faire appliquer de par le monde aujourd'hui, concernent l'utilisation d'enfants dans les fabriques de tapis, les tanneries, les briqueteries. Ce sont donc toujours les enfants au travail dans l'industrie

qui semblent mériter l'attention. Pourtant on le savait hier, et davantage aujourd'hui, que la masse des enfants au travail se concentre dans l'agriculture et dans les emplois domestiques. Cette maudite définition du travail productif pèse encore lourd dans l'analyse et emprisonne la réflexion et les décisions politiques. Il ne fait aucun doute que les enfants dans les usines sont sous-payés et exploités (et c'est pourquoi on a recours à eux), mais il est moins sûr que leur dépendance soit plus forte dans les usines que dans le travail domestique. Au contraire, même mal payé, l'enfant, le jeune ouvrier trimant sur les machines industrielles peut jouir de plus de liberté, d'émancipation, d'autonomie en comparaison de son homologue employé dans une maison ou dans une exploitation agricole familiale. Percevoir un salaire à son nom propre, aller au travail sans être accompagné d'un adulte (père, mère, oncle, grand-frère), est synonyme d'une certaine indépendance, d'une reconnaissance sociale. Paradoxalement, le jeune travailleur d'usine est plus libre que le jeune serviteur de maison : il n'a que le patron et le contre-maître sur le dos, et non pas un *padre-padrone*<sup>18</sup>.

- 25 La chaîne des dépendances subies par un apprenti ou une jeune servante peuvent en effet être multiples. Sa rémunération consiste en gîte et nourriture, parfois un pécule cumulé au cours des ans pour s'installer ou se marier, et selon les termes du contrat d'embauche parfois une chemise, une paire de chaussures, un trousseau. Dès lors, le patron ou la patronne exerce pratiquement les pleins pouvoirs sur leur serviteur : mis dans une situation de dépendance vitale, celui-ci ne pourra refuser aucun ordre, ni se plaindre ou revendiquer quoi que ce soit. Une condition encore davantage contraignante pour les orphelins placés<sup>19</sup>, constituant une bonne partie des engagés sous contrat d'apprentissage ou de service au cours des derniers siècles du Moyen Âge et à l'époque moderne. Pour eux, la dépendance vis-à-vis du maître se double d'une dépendance à l'égard du père (ou mère) putatif. Ainsi, les conditions réelles d'un orphelin placé comme serviteur dans une maisonnée ressemblent terriblement aux conditions de l'esclave. Certes, il ne peut pas être vendu, mais la dépendance contractée par la dette vitale (un toit, de la nourriture, des vêtements) le place dans une position de servitude obligée. Le vocabulaire de la servitude traduit cet état de fait et la confusion des statuts : le *criado* espagnol est un serviteur élevé dans la maison, le *moço* est un serviteur jeune ou adulte qu'on continue d'appeler jeune, le *fante* italien est le serviteur domestique ou militaire renvoyant à la position de mineur, d'enfant. Et il faudrait s'interroger longuement sur le glissement séculaire du vocable *mancipium* (l'esclave latin) qui en espagnol est venu désigner le jeune homme célibataire au masculin (*mancebo*), et la concubine ou la putain au féminin (*manceba*).

## Pour conclure

- 26 La notion de dépendance ne remplace pas celle de domination ni celle d'exploitation, ni aucun autre concept décrivant ou expliquant les relations sociales. Elle trouve sa pertinence à dire pourquoi un rapport de supérieur à inférieur dure, perdue, peut se métamorphoser sans changer la hiérarchie. Les statuts et la terminologie pour les nommer peuvent changer selon la conjoncture historique, et ne couvrent pas forcément une position sociale, et encore moins une situation de fait. Dans une maisonnée bourgeoise d'Ancien Régime, par exemple, on pouvait trouver dans la position de serviteur des personnes au statut différent, allant de l'esclave (de sexe masculin ou féminin), à l'affranchi sous condition, de l'apprenti à la jeune servante se constituant une

dot, de la servante libre à l'ouvrier alloué. Dans la même classe de serviteur domestique, on trouve plusieurs statuts, et plusieurs hiérarchies dérivant de la fonction exercée, mais aussi du sexe, de l'âge, de l'apparence du serviteur ; au point que même les tableaux croisés sociologiques les plus affinés peinent à les définir précisément. Le concept de dépendance nous permet finalement de mieux saisir les relations sociales à un endroit et à un moment donné, comprendre leur interaction sans bloquer sur la terminologie employée.

---

## NOTES

1. Alessandro Stella, *La révolte des Ciompi. Les hommes, les lieux, le travail*, Paris, éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1993.
2. Alessandro Stella, « Ciompi, gens de la plus basse condition, crasseux et dépenaillés : désigner, inférioriser, exclure », in *Le petit peuple dans l'Occident médiéval*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 145-152.
3. Robert Paris, « Les Ciompi : cardeurs, foulons, bâtards ? », *Médiévales*, 30, 1996, p. 109-115.
4. Alessandro Stella, « Des esclaves pour la liberté sexuelle de leurs maîtres (Europe occidentale, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n° 5, 1997, p. 191-209.
5. Yann Moulier Boutang, *De l'esclavage au salariat. Économie historique du salariat bridé*, Paris, PUF, 1998.
6. Sur les latifundia romains, voir, *Terre et paysans dépendants dans les sociétés antiques*, éditions du CNRS, Paris, 1979, et Peter Garnsey, « Retour sur "Non-Slaves Labour". À propos du choix des travailleurs agricoles dans le monde antique », in *Le travail. Recherches historiques*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 1999, p. 101-114 ; sur les plantations dans l'Amérique hispanique, voir Silvio Zavala, *El servicio personal de los Indios en la Nueva España*, 8 vols, El Colegio de Mexico, Mexico, 1984-1990, et Id., *La encomienda indiana*, Mexico, 1973.
7. Alessandro Stella, « Travail et dépendances au Moyen Âge : une problématique », dans *Le travail. Recherches historiques, op. cit.*, p. 227-244.
8. Richard Hamon et Alessandro Stella, *Les moissons de la révolte*, film documentaire de 52 mn., Mosaïque Films prod., 2006.
9. Afrânio Garcia, *Libres et assujettis. Marché du travail et modes de domination au Nordeste*, Éditions de la MSH, Paris, 1989.
10. Alessandro Stella, « "Herrado en el rostro con una S y un clavo" : l'homme-animal dans l'Espagne des XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles », dans *Figures de l'esclave au Moyen Âge et dans le monde moderne*, Henry Bresc (dir.), Paris, L'Harmattan, 1996, p. 147-163 ; Thomas Calvo, « Les esclavages au Mexique : études de cas (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », *Ibid.*, p. 215-245.
11. Moreau de Saint-Méry, *Description topographique et politique de la partie espagnole de l'isle de Saint-Domingue [...]*, Philadelphie, 1796 ; Diego de Haedo, *Topographie et Histoire générale d'Alger*, Paris, Éditions Bouchene, 1998, p. 55 sq. ; Bernard Lewis, *Race et esclavage au Proche-Orient*, Paris, Gallimard, 1993.
12. Alessandro Stella, *Histoires d'esclaves dans la péninsule ibérique*, Paris, EHESS, 2000, p. 156 sq.
13. *Ibid.*, p. 86 sq.

14. Alessandro Stella, « Les galères dans la Méditerranée (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) : miroir des formes de la mise en servitude », dans *Esclavage et dépendances serviles. Histoire comparée*, (Myriam Cottias, Alessandro Stella, Bernard Vincent (coords.), Paris, L'Harmattan, 2006, p. 265-282.
  15. Alessandro Stella, « Se mettre au service de l'État, ou le paradoxe des libertés (miliciens noirs et mulâtres dans le Mexique coloniale) », dans Carmen Bernand et Alessandro Stella (coords.), *D'esclave à soldat. Miliciens et soldats d'origine servile, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 103-113.
  16. « Esclavage moderne ou modernité de l'esclavage ? », sous la dir. de Roger Botte, *Cahiers d'Études Africaines*, n° 179-180, 2005.
  17. Alessandro Stella, « La traite d'enfants », *Cahier des anneaux de la mémoire*, n° 5, 2003, p. 197-206.
  18. Alessandro Stella, « Pour une histoire de l'enfant exploité, du Moyen Âge à la révolution industrielle », dans *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*, sous la dir. de Bernard Schlemmer, Paris, Karthala-Orstom, 1996, p. 31-51.
  19. Alessandro Stella, « Travail, famille, maison : formes et raisons du placement dans les sociétés traditionnelles », *Médiévales*, n° 30, printemps 1996, « Les dépendances au travail », p. 35-44.
- 

AUTEUR

ALESSANDRO STELLA

CNRS/CRH